ERASMUS : dans quel pays et quand ?

Par **Sara Hajar**, le **23/09/2012** à **12:19**

Bonjour,
Je voulais savoir si vous conseillez l'erasmus et si oui, en quelle année et dans quel pays ?
Y a t-il des personnes qui peuvent partager leurs expériences ?
Je vous questionne car nous avons une UE libre à Tours qui s'appelle "préparer sa mobilité internationale", et comme je suis intéressée par un erasmus en L2, L3, ou après, je me demandais si j'allais le prendre (bien que je préfère prendre une langue...)

Merci pour vos réponses à l'avance !

Par **Newjurist**, le **23/09/2012** à **13:31**

Bonjour Sara,

Je te conseille de partir en L3. Surtout pas en Master 1 parce que pour certains masters 2, l'accès est impossible après.

Qui plus est la deuxième année est importante. Notamment avec l'apprentissage du commentaire d'arrêt/dissertation (même si des fois un peu vu en première année).

Quel pays... Pour ton dossier, je te conseille de partir dans une université connue si tu peux. C'est toujours favorable. C'est à dire Londres (avec les 2 universités, même si très très cher la vie), Bristol pour l'Angleterre. Pour l'Irlande, les 2 universités de Dublin.

Après tu peux aller où tu veux :).

Par **Thibault**, le **23/09/2012** à **18:18**

Pars en Master 1, et refais un M1 en France derrière, cursus parfait, personne ne pourra te faire aucun reproche. ;)

Par **Newjurist**, le **24/09/2012** à **00:27**

Si Sarah peut se permettre de faire une année supplémentaire, alors oui.

Par **Sara Hajar**, le **24/09/2012** à **07:45**

Ne pas faire une année de son cursus en France est si grave pour que celle faite à l'étranger ne la compense pas ? pourquoi refaire une année en France ?

Par **bulle**, le **24/09/2012** à **10:44**

Bonjour,

[citation]Ne pas faire une année de son cursus en France est si grave pour que celle faite à l'étranger ne la compense pas ? pourquoi refaire une année en France ?
[/citation]
Grave non mais handicapant oui. Beaucoup de directeurs de M2 semblent considérer qu'on n'a pas acquis le contenu des cours enseignés en France durant l'année à l'étranger.

Comme Newjurist, je te conseille de partir en L3 et surtout pas en M1. Si tu ne veux pas perdre une année, pars seulement un semestre.

Par **Thibault**, le **24/09/2012** à **12:39**

En fait, tu as deux politiques.

Un de mes amis qui est partie en M1 en Espagne, a été pris dans un M2, car il savait ce qu'il voulait, et je pense qu'il a su vendre son échange, en choisissant des matières appropriées etc. Là, il vient d'avoir son concours de controleur des impots. Donc aucun souci.

Pour ma part, je suis parti en M1 pour un premier master, puis j'ai fait le M1 droit public des affaires, cursus sur 2 ans avec le M2. Evidemment, je n'aurai pas eu le M2, car il est vraiment sélectif (tout comme le M1).

Certains directeurs gardent toujours 1-2 places pour ceux qui font des échanges, et si tu as un bon cursus sur ta licence,il y a beaucoup d'espoir. Mais si ton dossier est bof, plus difficilement c'est sûr.

Faire un échange rend les études plus difficiles, parfois (sélections etc.), mais paradoxalement, l'intégration sur le marché du travail n'en est que plus facile... ce qui devrait engager certains profs sur cette réflexion, mais c'est un autre débat ;)

Aussi, regarde dans ta fac, car je sais qu'à Lyon 3, ma fac, on ne part qu'en M1. Un de mes amis en M1 DPA avait fait un échange en L3, il n'avait donc pas eu les cours de domanialité etc. et il a plutot galéré (il a eu son master mais il ne fera pas le M2).

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Il faut réfléchir posément à ce que tu veux faire, où tu veux aller, et que faire après l'échange. Tout dépend également de où tu pars. Les échanges faits en Europe sont peu valorisés par les profs, généralement, alors que US/Canada passent beaucoup mieux (exigence de TOEFL, sélection plus dure pour partir, ça se sait).

Voilà quelques éléments... tout dépend de comment tu mets en valeur tes expériences, quel est ton projet. Mais même si cela doit compliquer certaines choses, l'échange est une des plus belles expériences, et on ne peut que conseiller d'en faire un si possible. :)

Par **Yn**, le **24/09/2012** à **13:56**

Pour ma part, je considère qu'aucune année ne peut être écartée dans le cursus L1-M1. Elles sont toutes indispensables pour différentes raisons.

Je partage l'avis de *Thibault*, si tu souhaites absolument faire une année ou un semestre à l'étranger, mieux vaut le faire après la L3 et embrayer sur un M1 ensuite.

Si tu obtiens le TOEIC ou le TOEFL avec des scores intéressants (ce qui devrait normalement être le cas), et que tes notes sont bonnes, tu bénéficieras alors d'un excellent dossier pour les M2.

Enfin, il ne faut pas oublier la tendance actuelle ou la maîtrise de l'anglais (excellente maîtrise, j'entends) n'est plus un avantage mais une condition quasi-nécessaire pour intégrer de bons M2 et surtout de bons emplois par la suite.

Par **Thibault**, le **25/09/2012** à **08:47**

Yn: d'accord pour l'anglais, le fait étant que encore très peu de monde a un niveau potable... Tous les gens qui inscrivent "très bon niveau" sur leur CV alors qu'ils ne parlent pas un kopec... un peu scandaleux ! Mais c'est un autre débat ^^

Par **question question**, le **03/10/2012** à **20:43**

Bonjour Sara, pour répondre à ta question je suis moi même dans ta situation, et je n'ai su quoi faire jusqu'à maintenant (je rentre en L3)... Je voulais également faire mon master I avec erasmus, sans pour autant perdre une année.. puisque la plupart des M2 (notamment les bons) requierent d'excellent note dans le M1 français..

Pour cela je pense tout simplement, et d'ailleurs si j'y suis admis.. Partir à l'étranger avec erasmus tout en suivant en distance le M1 de droit dans mon université française.. Après certes il faut s'en sentir capable, mais c'est un compromis qu me semble plutot bon !

J'espère que cette réponse t'aideras un peu ! Et je suis d'ailleurs aussi intéréssé par le fait que les autres internautes me disent ce qu'ils en pensent.. Défauts, points forts, et d'autres

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

éventuelles solution (qui permettent d'éviter le LLM et les fraits qui en découlent... ! :)

Par **Lixx**, le **28/08/2017** à **13:11**

Bonjour, pensez vous que ces conseils sont toujours d'actualités pour 2017 ?

Par **LouisDD**, le **28/08/2017** à **13:24**

Salut

Comme ces conseils étaient plutôt en débats, cela persiste sûrement.
Apres le mieux est toujours de se renseigner auprès de votre scolarité. Concernant le lieu, a mon sens c'est aussi une question de choix personnel, genre la culture, la langue visée...
Pour ce qui est de l'année je pense personnellement tenter un Erasmus en L3... Mais ça reste à voir...
A plus

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés